

# CENTRE POMPIDOU-METZ

## Conditions générales de vente et d'utilisation des prestations de billetterie

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « Conditions générales ») s'appliquent entre :

**L'Établissement public du Centre Pompidou-Metz** (ci-après dénommé « Le Centre Pompidou-Metz »)

Établissement public de coopération culturelle dont le siège est situé au

1, parvis des Droits de l'Homme

CS 90 490

57020 Metz Cedex 1

SIRET : 521 872 366 00013

APE : 91.02Z

N° TVA Intracommunautaire : FR 565 218 72 366

Email : [contact@centrepompidou-metz.fr](mailto:contact@centrepompidou-metz.fr)

Site internet : [centrepompidou-metz.fr](http://centrepompidou-metz.fr)

Téléphone : +33 (0)3 87 15 39 39

ET

**Toute personne physique ou morale effectuant un achat** (ci-après dénommée « Le Client ») à la caisse du Centre Pompidou-Metz, sur les sites de vente en ligne :

[billetterie.centrepompidou-metz.fr](http://billetterie.centrepompidou-metz.fr), [boutique.centrepompidou-metz.fr](http://boutique.centrepompidou-metz.fr), [scolaires.centrepompidou-metz.fr](http://scolaires.centrepompidou-metz.fr), [pro.centrepompidou-metz.fr](http://pro.centrepompidou-metz.fr), [partenaires.centrepompidou-metz.fr](http://partenaires.centrepompidou-metz.fr), [groupes.centrepompidou-metz.fr](http://groupes.centrepompidou-metz.fr), [mecenat.centrepompidou-metz.fr](http://mecenat.centrepompidou-metz.fr), [evenements.centrepompidou-metz.fr](http://evenements.centrepompidou-metz.fr), [adherents.centrepompidou-metz.fr](http://adherents.centrepompidou-metz.fr), [contact.centrepompidou-metz.fr](http://contact.centrepompidou-metz.fr), [jeunes.centrepompidou-metz.fr](http://jeunes.centrepompidou-metz.fr), [salaries.centrepompidou-metz.fr](http://salaries.centrepompidou-metz.fr) ou par correspondance (téléphone et/ou courrier).

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et d'utilisation préalablement à la validation de sa Commande. La validation de la Commande vaut acceptation des conditions générales de vente sans restriction par le Client. Les conditions générales de vente applicables sont celles en vigueur au jour de la Commande.

Les Conditions générales de vente suivantes s'appliquent à l'ensemble des prestations telles que définies aux articles 1, 2 et 3.

Les conditions de gratuité ou de réduction figurent en Annexe 1.

Le Centre Pompidou-Metz se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente et d'utilisation à tout moment.

## **Définitions**

« Commande » : tout contrat liant le Client au Centre Pompidou–Metz permettant l’achat d’une ou plusieurs prestations.

« Prestation » : constitue une prestation, au sens des présentes conditions générales de vente, l’ensemble des services proposés à la vente par le Centre Pompidou–Metz, notamment le billet individuel d’entrée aux espaces d’exposition, prestation à séance, prestation datée à destination de groupe et carte d’adhésion tels que détaillés dans les présentes et mis en vente à la caisse du Centre Pompidou–Metz, ou par correspondance (téléphone, courrier et/ou email) et sur les sites de billetterie en ligne.

## **Article 1 : Vente de droits d’entrée individuels et des prestations à séance**

Article 1.1 : Caractéristiques des droits d’entrée individuels et des prestations à séance

### **Droits d’entrée**

Il existe un seul droit d’entrée possible : le billet individuel d’entrée aux espaces d’exposition. Ce billet est valable uniquement le jour choisi pour l’ensemble des espaces ouverts du Centre Pompidou–Metz selon le créneau horaire choisi.

Ces billets ne sont pas valables au Centre Pompidou.

Ces billets ne sont pas valables au Centre Pompidou–Malaga (Espagne).

Ces billets ne sont pas valables à KANAL–Centre Pompidou à Bruxelles (Belgique).

Ces billets ne sont pas valables à Centre Pompidou x West Bund Museum Project à Shangai (Chine).

### **Droit d’entrée des prestations Spectacles, Concerts, Cinéma, Ateliers et Conférences à destination du public individuel**

Le droit d’entrée d’un spectacle, d’un concert, d’une séance de cinéma, d’un atelier ou d’une conférence à destination du public individuel donne accès à l’espace où se déroule l’évènement en question.

Les ventes des droits d’entrée de prestations à séance sont traitées dans la limite des contingents alloués à une offre.

Article 1.2 : Modalités d’achat

### **Droits d’entrée disponibles en vente en ligne**

- Billet d’entrée aux espaces d’exposition (date et horaire au choix, tarif plein, tarifs réduits ou gratuité) ;
- Billet « Spectacle et concert » (date au choix, tarif plein, tarifs réduits ou gratuité) ;
- Billet « Atelier » (date au choix, tarif plein, tarifs réduits) ;

- Billet « Cinéma et vidéo » (date au choix, tarif plein, tarifs réduits ou gratuité) ;
- Billet « Visite guidée pour les individuels » (date au choix, tarif plein ou gratuité) ;
- Billet « Un dimanche, une œuvre » (date au choix et gratuité) ;
- Billet « Conférence » (date au choix, tarif plein ou gratuité).

Le Client doit se connecter au site [billetterie.centrepompidou-metz.fr](http://billetterie.centrepompidou-metz.fr), choisir une prestation et une date. Il doit ensuite se connecter à son espace personnel ou en créer un. Le Client procède ensuite au paiement. Un e-mail de confirmation est envoyé au Client comprenant un lien lui permettant d'imprimer ses billets depuis son espace personnel.

### **Droits d'entrée disponibles en vente à la caisse du Centre Pompidou-Metz**

- Billet individuel d'entrée aux espaces d'exposition (date et horaire au choix, tarif plein, tarifs réduits ou gratuité) ;
- Billet « Spectacle et concert » (date au choix, tarif plein, tarifs réduits ou gratuité) ;
- Billet « Atelier » (date au choix, tarif plein, tarifs réduits ou gratuité) ;
- Billet « Cinéma et vidéo » (date au choix, tarif plein, tarifs réduits ou gratuité) ;
- Billet « Visite guidée pour les individuels » (date au choix, tarif plein ou gratuité) ;
- Billet « Un dimanche, une œuvre » (date au choix et gratuité) ;
- Billet « Conférence » (date au choix, tarif plein ou gratuité).

Le client se présente à la caisse du Centre Pompidou-Metz et doit être en mesure de présenter les justificatifs nécessaires à l'obtention des tarifs auxquels il peut prétendre. Des billets thermiques lui sont remis.

### Article 1.3 : Obtention des droits d'entrée

Les droits d'entrée sont, selon le canal de vente :

- Imprimables par le Client ou accessibles depuis son téléphone mobile via son espace personnel dès la validation du paiement de sa commande, lors d'un achat par internet ou à la caisse du Centre Pompidou-Metz ;
- Remis directement par les agents d'accueil et de billetterie lors d'un achat à la caisse du Centre Pompidou-Metz.

### Article 1.4 : Conditions d'utilisation des droits d'entrée individuels

Tout billet est systématiquement contrôlé à l'entrée du site et à l'entrée de chaque espace d'exposition ou de représentation. Il peut être contrôlé en entrée comme en sortie. Ce contrôle consiste en un scannage du code-barres ou QRcode inscrit sur le billet.

Le billet est personnel et incessible.

Le billet doit être conservé jusqu'à la fin de la Prestation et peut faire l'objet d'un contrôle à tout moment.

Les billets non thermiques peuvent être présentés soit sur le mobile du Client soit en version papier (imprimés sur papier blanc format A4 ou remis à la caisse du Centre Pompidou-Metz), en

affichant QR code, un code-barres et des mentions parfaitement lisibles. Tout billet partiellement imprimé, souillé, endommagé ou illisible ne sera pas accepté.

Tout billet gratuit ou comportant un tarif réduit doit être présenté avec un justificatif de la gratuité ou du tarif réduit. Seuls les documents listés en Annexe 1 et en cours de validité sont acceptés pour justifier la gratuité ou la réduction.

En cas de non-respect d'une des conditions énoncées au présent article, le Centre Pompidou-Metz se réserve le droit de refuser l'accès à la visite ou à la manifestation concernée.

## **Article 2 : La vente des prestations datées à destination de groupes**

Article 2.1 : Caractéristiques des prestations datées à destination de groupes constitués

Les réservations sont traitées dans la limite des quotas alloués à une offre.

### **Visite guidée**

Il existe 3 parcours de visites guidées réalisées par un médiateur-conférencier du Centre Pompidou-Metz :

- Visite des expositions temporaires du Centre Pompidou-Metz ;
- Visite du bâtiment et extérieurs du Centre Pompidou-Metz, dite « Visite architecture » ;
- Visite hors les murs, sur un support de visite virtuelle, d'expositions temporaires passées ou en cours au Centre Pompidou-Metz.

Les visites guidées sont proposées, sous réserve de disponibilité et dans la limite des places disponibles, en plusieurs langues : français, allemand et anglais, ainsi qu'en langue des signes française.

Le nombre constitutif du groupe varie de 1 à 35 personnes.

Le prix est établi selon un forfait qui comprend les frais de conférencier pour la totalité du groupe. Ce prix ne comprend pas les droits d'entrées aux espaces d'exposition dont le groupe doit s'acquitter en sus.

### **Visite libre**

Les visites libres ne peuvent se dérouler que dans le cadre d'expositions temporaires.

Le nombre constitutif du groupe varie de 1 à 35 personnes.

Le prix de la visite libre est établi en fonction des droits d'entrée pour chaque membre du groupe.

## **Atelier et parcours thématiques**

Il existe plusieurs thématiques d'ateliers et de parcours proposées par le Centre Pompidou-Metz. Ils se déroulent dans les espaces d'ateliers pour enfants et dans les espaces de visites.

Le nombre constitutif du groupe varie jusqu'à 30 personnes pour un atelier et 35 personnes pour une visite thématique.

Le prix de l'atelier ou du parcours est établi selon un forfait qui comprend les droits d'entrée pour chaque membre du groupe et les frais de conférencier pour la totalité du groupe.

### Article 2.2 : Modalités d'achat

La demande de réservation est obligatoire pour les prestations datées à destination des groupes. Tout groupe se présentant spontanément au Centre Pompidou-Metz sans réservation sera susceptible d'être refusé en fonction des disponibilités et de l'affluence.

La réservation se fait par téléphone au 03 87 15 17 17, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h . Les visites libres et conférences peuvent également faire l'objet d'une réservation sur le site professionnels.centrepompidou-metz.fr et groupes.centrepompidou-metz.fr. Un e-mail confirmant la réservation est envoyé au Client.

Pour les visites guidées, les ateliers et parcours thématiques, le paiement de la réservation doit être effectué au minimum 20 jours avant la date de la Prestation. Avant le règlement de la Prestation, le Client peut modifier la date et le nombre de participants – en respectant le maximum autorisé – des visites guidées.

Pour la Prestation « Spectacle et concert », la réservation doit être réglée par le Client au plus tard 15 jours avant le jour de la Prestation afin d'être confirmée. En cas de réservation effectuée moins de 20 jours avant la date de la Prestation, celle-ci doit être réglée par le Client immédiatement lors de la réservation.

A défaut de règlement de la Prestation dans les délais précisés ci-dessus, la réservation est annulée. Les paiements par bon de commande doivent également respecter ces délais. Une fois la Prestation acquittée, le Client obtient son billet par email (via un lien permettant de télécharger celui-ci sur l'espace personnel en ligne). Un seul billet est émis pour l'ensemble du groupe.

Après réception du paiement, aucune modification (taille du groupe, date etc.) ne peut intervenir sur la Prestation. L'annulation de la Prestation par le Client après son règlement ne peut donner lieu à aucun remboursement. En cas de paiement par mandat administratif (après service fait), la réception d'un bon de commande vaut engagement de paiement.

### Article 2.3 : Obtention des Prestations datées à destination des groupes

Les droits d'entrée sont imprimables par le Client ou accessibles depuis son mobile via son espace personnel dès la validation du paiement de son achat.

### Article 2.4 : Conditions d'utilisation des Prestations datées à destination des groupes

Tout billet est systématiquement contrôlé à l'entrée du site. Ce contrôle consiste en un scan du QRCode ou code-barres inscrit sur le billet. Le billet doit être conservé jusqu'à la fin de la Prestation et peut faire l'objet d'un contrôle à tout moment.

Les billets non thermiques doivent être présentés soit sur le mobile du Client soit imprimés sur papier blanc format A4 possédant un code-barres et des mentions parfaitement lisibles. Tout billet partiellement imprimé, souillé, endommagé ou illisible ne sera pas accepté. L'effectif de chaque groupe devra respecter le nombre de personnes indiqué sur la confirmation de commande.

En cas de non-respect d'une des conditions énoncées au présent article, le Centre Pompidou-Metz se réserve le droit de refuser l'accès à la Prestation.

Les prestations datées à destination des groupes constitués se font sous la conduite d'un responsable de groupe qui s'engage à faire respecter l'ensemble du règlement de visite du Centre Pompidou-Metz qui est publié sur le site internet de l'établissement. Les visiteurs en groupe ne doivent en aucun cas gêner les autres visiteurs. Les éventuels moments d'attente des groupes dans des espaces intérieurs du Centre Pompidou-Metz doivent s'effectuer dans le calme.

Les responsables de groupe ou les conférenciers extérieurs au Centre Pompidou-Metz doivent se présenter au minimum 15 minutes avant l'heure de visite aux caisses.

### Article 2.5 : Retard pour les groupes « avec conférencier »

En cas de retard de la part du groupe, le Centre Pompidou-Metz écourtera la Prestation d'une durée équivalente au retard. Le parcours ne sera donc pas complet et l'horaire de fin de visite restera inchangé. Pour tout retard du groupe supérieur à 30 minutes par rapport à l'heure de visite indiquée sur le billet de la part du groupe (lors de la présentation du responsable à l'accueil des groupes) le musée se réserve le droit de ne pas assurer la Prestation sans que le client ne puisse demander le remboursement du montant acquitté.

## **Article 3 : La vente des formules d'adhésions**

### Article 3.1 : Définition générale des cartes d'adhésions

Les présentes conditions générales s'appliquent à la vente des formules d'adhésion proposées par le Centre Pompidou-Metz dans le cadre de son programme d'adhésion. Ces conditions générales

s'appliquent à la vente des cartes d'adhésion par le Centre Pompidou-Metz mais aussi par des intermédiaires et/ou des relais professionnels.

### Article 3.2 : Caractéristiques des cartes d'adhésion

Il existe deux types de formules d'adhésion :

- Pass-M ;
- Pass-M Jeune;

Les différentes formules d'adhésion donnent droit à un ensemble d'avantages et de réductions, valables au Centre Pompidou-Metz ou chez des partenaires. Pour en bénéficier, le Centre Pompidou-Metz contrôle la carte d'adhésion, en cours de validité, à chaque venue de l'adhérent. Le Pass-M et le Pass-M Jeune sont valables un an à compter de la date de début d'adhésion.

### Article 3.3 : Modalités d'achat

Les cartes d'adhésion peuvent être achetées :

- à la caisse du Centre Pompidou-Metz : le retrait de la carte d'adhésion s'effectue simultanément ;
- en ligne : le Client doit se connecter au site [billetterie.centrepompidou-metz.fr](http://billetterie.centrepompidou-metz.fr) et choisir une formule d'adhésion. Il doit ensuite se connecter à son espace personnel ou en créer un compte. Le Client procède ensuite au paiement. Un e-mail de confirmation est envoyé au Client. La carte pourra être téléchargée directement sur mobile ou faire l'objet d'un retrait sur site (impression thermique) à la caisse du Centre Pompidou-Metz;
- par email : cette disposition est ouverte uniquement aux collectivités, CSE, associations, amicales, groupe d'amis ou structures assimilées. Une demande doit être envoyée à [reservation@centrepompidou-metz.fr](mailto:reservation@centrepompidou-metz.fr) en indiquant le nombre de Pass-M souhaités et le mode de règlement choisi. Un chargé de billetterie prend ensuite contact avec le Client pour procéder au paiement. Un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Les cartes pourront être téléchargées directement sur mobile ou faire l'objet d'un retrait sur site (impression thermique) à la caisse du Centre Pompidou-Metz.

Le Pass-M Jeune est destiné uniquement aux personnes de moins de 26 ans au moment de la commande. Le Centre Pompidou-Metz se réserve le droit de demander un justificatif donnant droit à cette réduction tarifaire au moment de l'achat comme au moment de l'accès aux expositions.

### Article 3.4 : Conditions d'utilisation

Bien qu'offrant la possibilité de faire bénéficier de certains avantages à une deuxième personne, le Pass-M du Centre Pompidou-Metz est strictement personnel. Il ne peut être prêté ou échangé. Seuls les titulaires de la carte d'adhésion en cours de validité pourront disposer de l'accès libre au Centre Pompidou-Metz et des avantages dédiés aux adhérents. Le Centre Pompidou-Metz se



réserve le droit de demander au Client un document d'identité complémentaire au niveau du contrôle d'accès. L'accès gratuit aux expositions pour une deuxième personne ne peut se faire sans la présence du titulaire du Pass-M. En cas de vol de la carte d'adhésion, le client doit contacter le Centre Pompidou-Metz afin de désactiver sa carte d'adhésion perdue par email à [contact@centrepompidou-metz.fr](mailto:contact@centrepompidou-metz.fr).

En cas de fraude avérée sur la carte d'adhésion (identité différente de celle indiquée sur la carte d'adhésion sans déclaration de perte de la part du titulaire), le Centre Pompidou-Metz se réserve le droit de suspendre ou de désactiver la carte d'adhésion en question. Aucun remboursement de toute ou partie ne sera effectué.

En cas de vol, la délivrance d'un duplicata de la carte d'adhésion sera gratuite uniquement sur présentation du récépissé de dépôt de plainte émis par un commissariat de police.

En cas de non-respect du règlement de visite, le Centre Pompidou-Metz se réserve le droit de désactiver la carte d'adhésion, sans qu'aucun remboursement ne soit dû pour la période de validité non utilisée.

## **Article 4 : Conditions générales de vente s'appliquant à l'ensemble des Prestations du Centre Pompidou-Metz**

### Article 4.1 Prix et modes de paiement

Le prix de l'ensemble des Prestations objet de ces conditions générales de vente notamment, des droits d'entrée individuels aux espaces d'exposition, des prestations à séance, des prestations datées à destination des groupes, des formules d'adhésion, est indiqué en euros toutes taxes et frais de gestion inclus.

Le prix applicable est le prix en vigueur à la date de la Commande de la Prestation. Les Prestations ne sont payables qu'en euros.

Les tarifs et droits à réduction ou gratuité sont annexés aux présentes conditions générales.

Tout mode de paiement non prévu aux présentes conditions générales sera refusé par le Centre Pompidou-Metz. Les modes de paiement acceptés sont annexés aux présentes conditions générales.

Le Centre Pompidou-Metz se réserve le droit de modifier les prix à tout moment.

### Article 4.2 : Modification et annulation de la part du Centre Pompidou-Metz

Le Centre Pompidou-Metz se réserve le droit de modifier ses Prestations dès lors que toutes les conditions ne sont pas réunies pour proposer ces dernières telles qu'elles étaient prévues.

A l'exception des cas de force majeure prévus à l'article 4.6 rendant impossible l'exécution par le Centre Pompidou-Metz de ses obligations, en cas d'annulation par le Centre Pompidou-Metz de la Prestation et sur demande du Client, le Centre Pompidou-Metz s'engage si possible à lui proposer le report de la prestation concernée. Si le report est impossible, le Client pourra être remboursé. Il devra en faire la demande dans un délai de trois mois à compter de la date d'annulation ou de modification sur présentation du billet et de ses coordonnées bancaires

(Relevé d'Identité Bancaire), à l'exclusion de tout autre dédommagement ou indemnité quelconque par mail : [contact@centrepompidou-metz.fr](mailto:contact@centrepompidou-metz.fr)

ou par courrier adressé à :

Centre Pompidou-Metz

Pôle des Publics – Equipe billetterie

1 parvis des Droits-de-l'Homme

CS 90490

57020 METZ CEDEX 1

#### Article 4.3 : Utilisation frauduleuse

Il est strictement interdit de dupliquer ou contrefaire un droit d'entrée de quelque manière que ce soit.

Toute personne qui reproduirait illégalement un droit d'entrée et/ou utiliserait un droit d'entrée contrefait s'exposerait à des poursuites pénales.

Le Centre Pompidou-Metz refusera l'accès au site à tout porteur d'un droit d'entrée comportant un code-barres qui aurait déjà été scanné.

#### Article 4.4 : Perte et vol de droits d'entrée

Le Centre Pompidou-Metz décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol du(es) droit(s) d'entrée, y compris dans l'enceinte du site concerné.

#### Article 4.5 : Demande de remboursements et d'échanges

Conformément à l'article L 221-28 du code de la Consommation, la vente de droits d'entrée pour un musée ou de prestations liées à celui-ci est assimilée à une prestation de services de loisirs et n'ouvre à aucun droit à un délai de rétractation.

Les droits d'entrée achetés ne sont ni remboursables, ni repris, sauf en cas d'annulation par le Centre Pompidou-Metz de la Prestation définie à l'article 4.2 ci-dessus.

#### Article 4.6 : Responsabilité

Le Centre Pompidou-Metz ne saurait en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution des prestations auxquelles ouvrent droit les droits d'entrée qui serait imputable soit au fait du Client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, soit à un cas de force majeure tel que défini à l'article 4.7 des présentes conditions générales.

#### Article 4.7 : Force majeure

Le Client et le Centre Pompidou-Metz ne sauraient être tenus responsables de toute inexécution qui aurait pour origine un cas de force majeure considéré comme tel par la jurisprudence et les tribunaux français.

#### Article 4.8 : Réclamations

Toute réclamation devra être formulée par écrit et adressée au Centre Pompidou-Metz par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

Centre Pompidou-Metz  
Pôle des Publics – Equipe billetterie  
1 parvis des Droits-de-l'Homme  
CS 90490  
57020 METZ CEDEX 1

#### Article 4.9 : Protection des données personnelles – Droit d'accès au fichier

Les informations nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement des commandes ainsi qu'à l'édition des droits d'entrée et des factures. Aucune décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé de vos données à caractère personnel n'est prise dans le cadre de ce traitement.

Les données collectées et traitées sont stockées au sein de l'Espace Economique Européen (EEE). Les données ne seront transmises à aucune entité extérieure au Centre Pompidou-Metz, en dehors de celles qui assistent à la mise à disposition de ce service et qui sont engagées contractuellement au respect des clauses de confidentialités.

Conformément à Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et Liberté » et au règlement européen n° 2016/679, les Clients concernés bénéficient des droits suivants :

- Droit d'accès : le droit d'accéder aux données à caractère personnel dont le Centre Pompidou-Metz dispose dans le cadre de ce traitement ;
- Droit de rectification : le droit d'obtenir du Centre Pompidou-Metz, la rectification des données à caractère personnel qui seraient inexactes ;
- Droit d'effacement ou droit à l'oubli : le droit d'obtenir du Centre Pompidou-Metz l'effacement, des données à caractère personnel dans le cadre de ce traitement ;
- Droit d'opposition : le droit de s'opposer, à tout moment, au traitement de données à caractère personnel ;
- Droit à la portabilité : le droit de recevoir les données à caractère personnel dans un format structuré ;
- Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle et à un recours juridictionnel effectif : le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle nationale, la CNIL, en cas de violation du traitement de données à caractère personnel.

Toute demande relative à ces droits peut être réalisée en envoyant un courrier auquel sera joint un justificatif d'identité (photocopie d'une pièce d'identité) à l'adresse suivante :

Centre Pompidou-Metz

Pôle des Publics

1 parvis des Droits-de-l'Homme

CS 90490

57020 METZ CEDEX 1

Ou par courrier électronique à [dpd@centrepompidou-metz.fr](mailto:dpd@centrepompidou-metz.fr)

Le Client peut consentir au moment de la collecte de ses informations personnelles à recevoir des lettres d'information sur l'actualité des expositions, les événements et les offres promotionnelles éditées par le Centre Pompidou-Metz. Pour cela, il suffit de cocher la case correspondante.

Conformément à la réglementation en vigueur, la désinscription de ces listes se fera soit :

- en cliquant sur le lien de désabonnement situé en pied de page de tous les e-mails ;
- en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : [contact@centrepompidou-metz.fr](mailto:contact@centrepompidou-metz.fr)

Toute demande d'information supplémentaire relative à l'exercice du droit sur les données à caractère personnel doit être adressée à [dpd@centrepompidou-metz.fr](mailto:dpd@centrepompidou-metz.fr) .

#### Article 4.10 : Intégralité du contrat

Le contrat est constitué des présentes ainsi que des annexes suivantes qui en font partie intégrante :

- Annexe 1 : Gratuité et réductions
- Annexe 2 : Modes de paiement acceptés

#### Article 4.11 : Règlement des litiges

Les présentes Conditions Générales de Vente établies en langue française seront exécutées et interprétées conformément au droit français.

1. En cas de litige, le consommateur s'adressera en priorité au Centre Pompidou-Metz pour obtenir une solution amiable via l'adresse suivante : [contact@centrepompidou-metz.fr](mailto:contact@centrepompidou-metz.fr).

2. Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur à la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige avant tout recours devant un tribunal (article L – 612-1 du code de la consommation).

A défaut de règlement amiable, le litige sera porté devant les tribunaux français compétents.